

Conseil d'administration du STIF

Communiqué de synthèse

Le Conseil d'Administration du STIF, sous la présidence de Jean-Paul Huchon, a voté plusieurs mesures dont :

❖ **Modernisation du matériel roulant :**

- **Bientôt 66 nouvelles rames sur la ligne 9 du métro** (cf communiqué de presse)

Le Conseil du STIF a voté l'acquisition de 66 nouvelles rames de métro. Elles sont destinées à remplacer celles utilisées actuellement sur la ligne 9 du métro.

❖ **Le STIF lance le Schéma directeur de la ligne A du RER :** (cf communiqué de presse)

L'amélioration du fonctionnement de la ligne A ne peut se résumer au programme d'amélioration en cours, et à un investissement, même très important, sur le matériel roulant.

C'est la raison pour laquelle le STIF a demandé à la RATP, RFF et la SNCF d'engager un véritable Schéma directeur sur cette ligne pour l'amélioration de la régularité et de l'offre, afin d'organiser et de coordonner leurs actions de court, moyen et long terme.

❖ **Grands projets d'investissement :**

- **Bilan du débat public du prolongement du RER E à l'ouest et prochaines étapes**

(cf communiqué de presse)

La CNDP a confié l'organisation du débat sur le prolongement du RER E à l'Ouest à une Commission particulière du débat public (CPDP) présidée par Michel Gaillard. Ce débat s'est tenu du 7 octobre au 16 décembre 2010, avec notamment l'organisation de 10 réunions publiques.

Durant toute la durée des débats, il est apparu que ce projet est largement soutenu, approuvé et attendu par tous : usagers, élus, associations, acteurs économiques, qui ont tous échangé dans un esprit constructif et partenarial.

Le prolongement est vu par les intervenants comme une réponse importante aux problèmes de surcharge du RER A et comme un outil essentiel pour le développement des emplois de l'ouest de l'Ile-de-France.

Le STIF va donc poursuivre les études sur la base du tracé Haussmann Saint Lazare-La Défense avec une gare au niveau de la Porte Maillot, une gare à la Défense sous le CNIT, une gare à Nanterre dans le secteur des Groues.

Fort du bilan du débat public et de nouvelles études, le projet sera à nouveau présenté au public fin 2011 début 2012 avec le démarrage de la procédure d'enquête publique. Les travaux devraient débuter en 2013 pour une mise en service complète à l'horizon 2020.

Le compte rendu du débat, établi par la CPDP et le bilan du débat, rédigé par le président de la CNDP sur la base de ce compte rendu sont disponibles sur le site www.debatpublic-prolongement-rer-e.org

- **Un Bus à Haut Niveau de Service et un train pour relier la gare RER D de Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville à la gare RER B du Parc des Expositions de Villepinte soumis à l'avis du public en 2011** (cf communiqué de presse)

Cette nouvelle offre performante doit permettre un meilleur accès aux pôles d'emplois et équipements du secteur (aéroport Roissy-CDG, Parc des Expositions de Villepinte, ZA Paris Nord 2)

depuis les communes les plus densément peuplées de l'est du Val d'Oise et du nord de la Seine-Saint-Denis, un accompagnement du développement économique du secteur Gonesse / Val de France / Villepinte / Tremblay-en-France / Roissy et du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse.

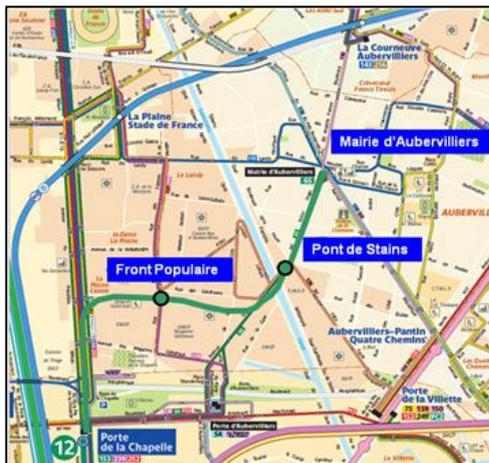
Par ces projets, le STIF accompagne le développement urbain et économique des territoires franciliens et facilite l'accès à l'emploi, aux commerces et aux loisirs.

- **Bilan de la concertation du prolongement à l'est de la ligne 11 du métro et prochaines étapes** (cf communiqué de presse)

Cette concertation s'est déroulée du 6 septembre au 8 octobre 2010 sous l'égide d'un garant. Les moments forts de cette concertation auront été les 4 réunions publiques et les 3 rencontres de proximité avec environ 700 participants. Ces rencontres de proximité, sur deux marchés et dans un centre social, ont constitué une innovation permettant au STIF d'être au plus proche des lieux de vie quotidiens des habitants.

Fort du bilan de la concertation et de nouvelles études, le projet sera à nouveau présenté au public en 2012 avec le démarrage de la procédure d'enquête publique. Le début des travaux est prévu fin 2013 pour une mise en service fin 2019. Le bilan de la concertation et le rapport du garant sont disponibles sur internet : www.stif.info ou www.prolongementligne11est.fr

- **Phase 2 du prolongement de la ligne 12 :**



Conformément au calendrier initial, le Conseil du STIF valide les deux dernières étapes avant le début des travaux, prévu au second semestre 2011, du prolongement de la ligne 12 de « Front populaire » à « Marie d'Aubervilliers » : l'Avant projet et une première convention de financement.

Cette deuxième phase du prolongement de la ligne 12 consiste à mettre en service en 2017 les stations Pont de Stains et Mairie d'Aubervilliers.

Mise en service de la phase 1 : 2012 (prolongement entre Porte de la Chapelle et le nouveau terminus à Front Populaire)

Mise en service de la phase 2 : 2017
Montant des travaux de la phase 2 : 172 millions d'euros.
26 800 habitants et 11 300 emplois desservis
5% de report modal soit 1750 véhicules en moins par jour

❖ **Financement de l'accessibilité des transports publics par un emprunt:**

Afin de permettre au STIF de financer sa participation majeure au Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA), le Conseil du STIF autorise sa Directrice générale à signer un contrat d'emprunt avec la Caisse des Dépôts et Consignation.

Ce prêt de 130 millions d'euros est destiné exclusivement au financement des investissements relatifs à la mise en œuvre de la mise en accessibilité des gares du réseau ferré (Schéma Directeur d'Accessibilité des transports d'Ile-de-France), sur la période 2011-2015.

Rappel : Conjuguant modernisation des réseaux et solidarité, un Schéma Directeur d'Accessibilité, élaboré sous l'égide du STIF, est en cours de mise en œuvre pour rendre accessible les transports publics, réseau ferré et réseau routier, à toutes les personnes handicapées et à mobilité réduite à l'horizon 2015. Ce programme estimé à 2 milliards d'euros sera financé à 50 % par le STIF.

❖ **Offre de transport :**

• **Voguéo**

Le 8 décembre dernier, le Conseil du STIF a approuvé une prolongation du marché en cours sur l'expérimentation de Voguéo d'une durée de 30 mois.

Par courrier du 7 janvier 2011, le Préfet demande qu'il soit procédé sans délai à l'annulation de la délibération et de l'avenant de prolongation. A défaut, il envisage de le contester devant le juge administratif en demandant en parallèle sa suspension.

A l'unanimité le Conseil du STIF a décidé dans un premier temps et pour se conformer à la demande de la préfecture, de voter un nouvel avenant de prolongation au marché en cours. Cette prolongation, permet de continuer le service jusqu'en juin 2011.

Au-delà, le Conseil du STIF sous la présidence de Jean-Paul Huchon a d'une part rappelé son attachement à la continuité du service actuel de Voguéo et d'autre part à la mise en place d'un véritable service public de transport fluvial.

Le Conseil a décidé de poursuivre la définition du futur service de Voguéo, ainsi que les discussions sur les modalités de mise en place d'une véritable délégation de service public et son mode de gouvernance, comme cela avait été décidé par le Conseil du 8 décembre.

En outre, le Conseil du STIF demande que soient examinées avec les services de l'Etat les modalités juridiques pour assurer la continuité du service au-delà du mois de juin, dans l'attente de l'attribution d'une nouvelle délégation de service public.

❖ **Mieux vivre en Ile de France - Révision du Plan de Déplacements Urbains en Ile de France :** (cf communiqué de presse)

Après 2 ans d'une large concertation et d'un travail partenarial exemplaire, le Conseil du STIF valide le projet du Plan de Déplacements Urbains en Ile de France révisé (PDUIF).

Il fixe les objectifs et le cadre de la politique de déplacements des personnes et des biens pour l'ensemble des modes de transport entre aujourd'hui et 2020 à travers 9 défis et 34 actions concrètes, aux financements et aux acteurs identifiés, pour arriver à :

- une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre ;
- une croissance de 20 % des déplacements en transports collectifs ;
- une croissance de 10 % des déplacements en modes actifs (marche et vélo) ;
- une diminution de 2 % des déplacements en voiture et deux-roues motorisés.

Le PDUIF sera transmis au Conseil régional d'Ile-de-France pour suivre plusieurs étapes avant son adoption définitive prévu en 2013.

❖ **Une nouvelle offre de qualité pour encourager la pratique du vélo**
(cf communiqué de presse)

En tant que pilote des politiques d'intermodalité et de la révision du Plan de Déplacements Urbains en Ile de France, le STIF définit cette nouvelle politique de service. Elle s'apparente à celle menée pour les Parcs Relais.

Si la pratique du vélo est en essor depuis quelques années, elle reste dans l'ensemble des déplacements effectués en Ile-de-France encore nettement insuffisante. L'offre de stationnement vélos, sa gestion et la qualité de service proposées à proximité des transports en commun ne sont pas toujours assez attractives ou ne répondent pas forcément aux besoins des usagers.

Le Conseil du STIF a donc approuvé le Schéma directeur du stationnement vélos, document de référence qui propose une nouvelle politique afin d'encourager l'usage du vélo pour rejoindre les transports en commun.